



**Conseil municipal d'Ottawa**

**Le 13 avril 2022**

**Suite à donner aux éléments approuvés par les comités en vertu des pouvoirs qui leur sont délégués**

---

**Comité des finances et du développement économique**

Voici, à titre d'information, la liste des éléments que le Comité de l'urbanisme a approuvée en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués, à sa réunion du 10 février 2022:

6. REPRÉSENTATION DE LA VILLE ET PARTICIPATION DE DÉLÉGUÉS AUX CONFÉRENCES ET CONGRÈS ANNUELS DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS ET DE L'ASSOCIATION DES MUNICIPALITÉS DE L'ONTARIO

ACS2022-OCC-GEN-0011

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

---

**Que le Comité des finances et du développement économique approuve ce qui suit :**

- 1. Outre le maire et le conseiller Tierney, qui a été nommé précédemment par le Conseil pour représenter la Ville à la FCM, que les conseillers Brockington et Ménard assistent au Congrès annuel et salon professionnel de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) qui se déroule du 2 juin au 5 juin 2022 à Regina, en Saskatchewan;**
- 2. Étant donné que le Congrès annuel et salon professionnel de la FCM se tient en mode virtuel et qu'il n'y a pas de frais de déplacement ni de frais d'hébergement ni d'indemnités**

**quotidiennes associés à ce mode de participation, que tout membre du Conseil désireux d'assister en mode virtuel au congrès de la FCM en avise le Bureau du greffier municipal avant le 22 avril 2022;**

- 3. Outre le maire et le conseiller Brockington, qui a été nommé précédemment par le Conseil pour représenter la Ville à l'AMO, étant donné que le Congrès annuel de l'Association des municipalités de l'Ontario doit se tenir à Ottawa et qu'il n'y a pas de frais de déplacement ni de frais d'hébergement ni d'indemnités quotidiennes associés à ce congrès, que tout membre du Conseil désireux d'y assister en avise le Bureau du greffier municipal.**

ADOPTÉE